Appel à contribution

Si vous désirez soumettre un article au Comité de rédaction de la revue *Les Cahiers des Risques Psychosociaux*, vous pouvez l'adresser directement par mail à cahiersrps@cateis.fr.

Consignes aux auteurs :

1- ***Indiquer sur la première page :***

- La date de proposition de l'article
- Le titre du texte
- 5 mots clés en français, identifiant le contenu de l'article
- Les nom et prénom (en entier) des auteurs, leurs coordonnées complètes (structure d'appartenance, adresse postale et électronique, etc.), ainsi que leur fonction au poste

2- ***Citations et références bibliographiques*** **:** utiliser les normes de l'*American Psychological Association*

3- ***Numéroter et intituler les tableaux et figures*** (mettre une légende si nécessaire)

4- ***Le texte doit faire 4 à 8 pages*****,** en police *times new roman*, taille de police 12, interligne simple, marges 2,5 cm (haut et bas et gauche et droite). Il doit être fourni au format Word

Règles de bonnes pratiques concernant l'utilisation de contenus :

L'utilisation des contenus est soumise au respect des lois sur le droit d'auteur, en particulier relativement aux règles de citation, aux mentions d'auteur et de copyright. Pour ce qui concerne les citations et emprunts directs (d'un mot ou expression, d'une phrase ou d'un passage plus complet), ceux-ci doivent être explicitement identifiés par l'utilisation de guillemets au début et à la fin du passage utilisé. L'auteur, l'année et la page concernée doivent être cités immédiatement après entre parenthèses et l'intégralité de la référence mentionnées dans la bibliographie figurant en fin d'article.
Au-delà d'une certaine taille de l'emprunt ou de la citation, d'autres règles peuvent s'appliquer et il peut s'avérer nécessaire de demande une autorisation écrite de reproduction à l'auteur et/ou l'éditeur. Par exemple, l'*American Psychologial Association* considère qu'au-delà de 500 mots, il ne s'agit plus d'une citation et que la demande d'autorisation écrite de reproduction est nécessaire.
Les sources de provenance des tableaux, graphiques, schémas ou questionnaires utilisés doivent être clairement mentionnées dans leur titre (auteur(s), année, page(s)) et intégralement référencées dans la bibliographie en fin d'article.